

BUDGET PRIMITIF 2019

Conseil Communautaire du 7 février 2019

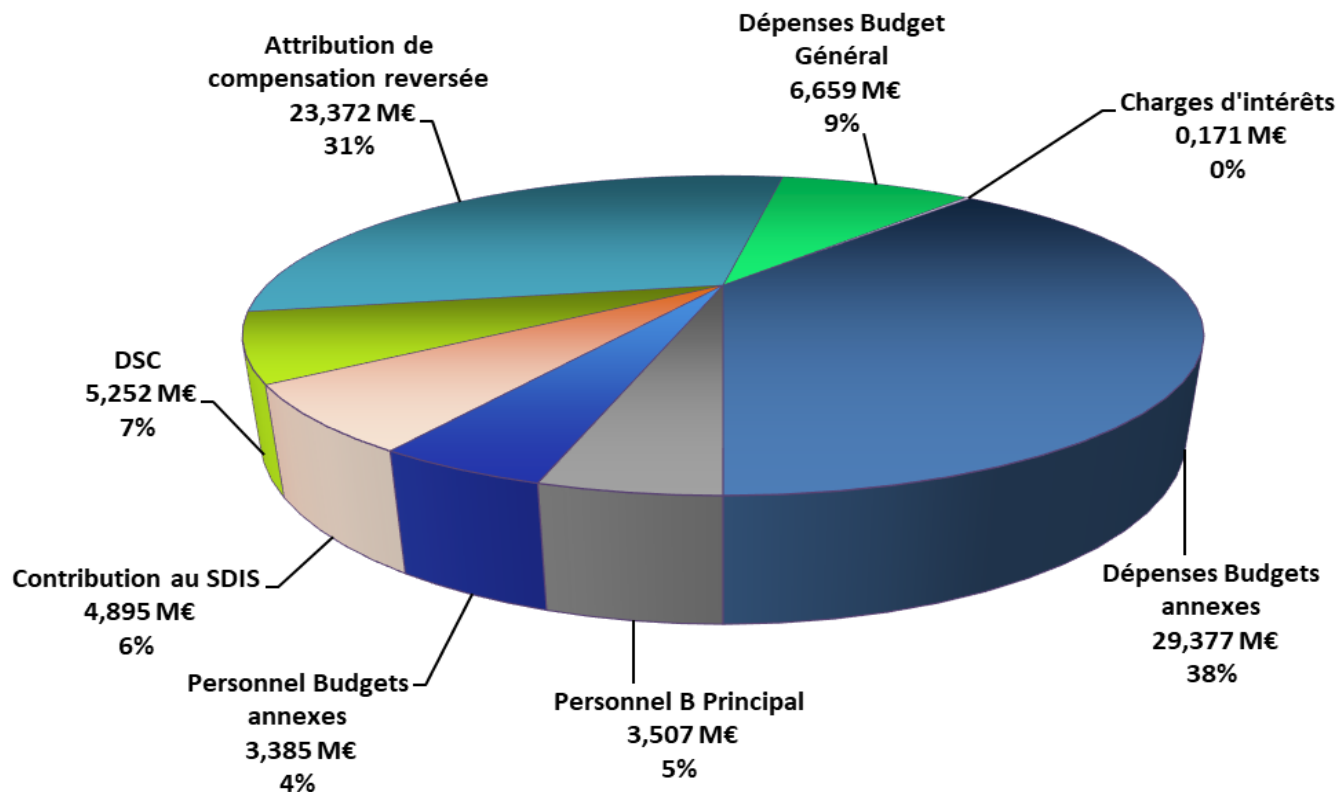


Dans un contexte économique et financier plus favorable qu'en 2018 quoique encore incertain compte tenu des événements qui ont émaillé le dernier trimestre de l'année 2018, la prévision de croissance nationale de 1,7 % reste malgré tout faible par rapport au taux de croissance enregistré en 2017 de 2,3 %.

Dans ce contexte, COLMAR AGGLOMERATION propose un budget 2019 volontaire et ambitieux qui se caractérise par :

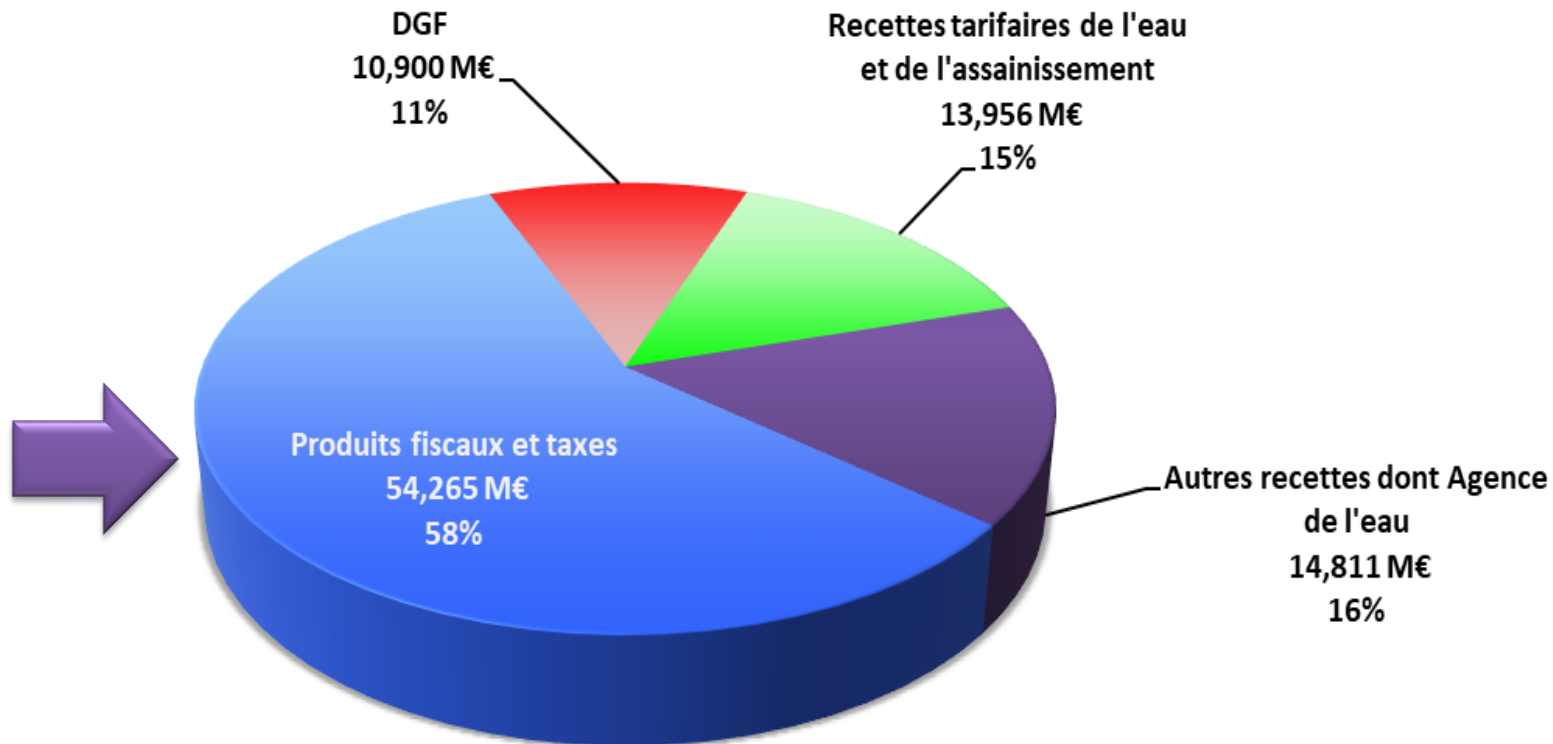
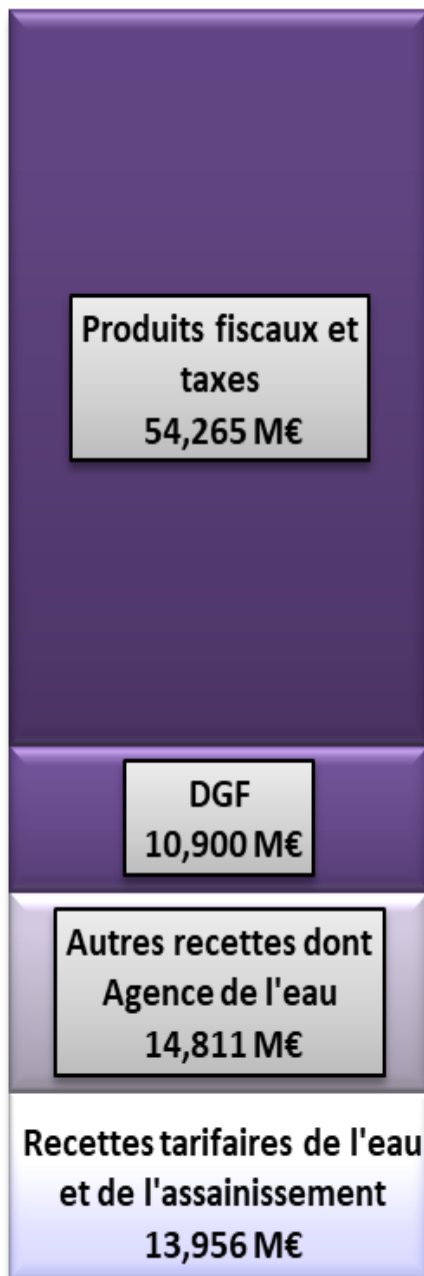
- ✓ **Une pression fiscale très modérée avec un gel des taux en 2019 ;**
- ✓ **Des dépenses de fonctionnement en augmentation compte tenu de dépenses nouvelles :**
 - **+ 2,62 % pour l'ensemble des budgets, mais + 1,38 % hors dépenses nouvelles**
 - **+ 2,41 % pour le budget principal, mais + 1,31 % hors dépenses nouvelles**
- ✓ **Un service public de qualité ;**
- ✓ **Un niveau d'investissements en hausse (22,4 M€), il était de 19,26 M€ en 2018 ;**
- ✓ **Un niveau d'endettement faible ;**
- ✓ **Le constat d'une revalorisation nominale des bases fiscales de 2,2 % (taux d'inflation harmonisé constaté sur la période du 01/11/2017 au 31/10/2018).**

Des dépenses de fonctionnement en augmentation pour prendre en charge de nouveaux engagements



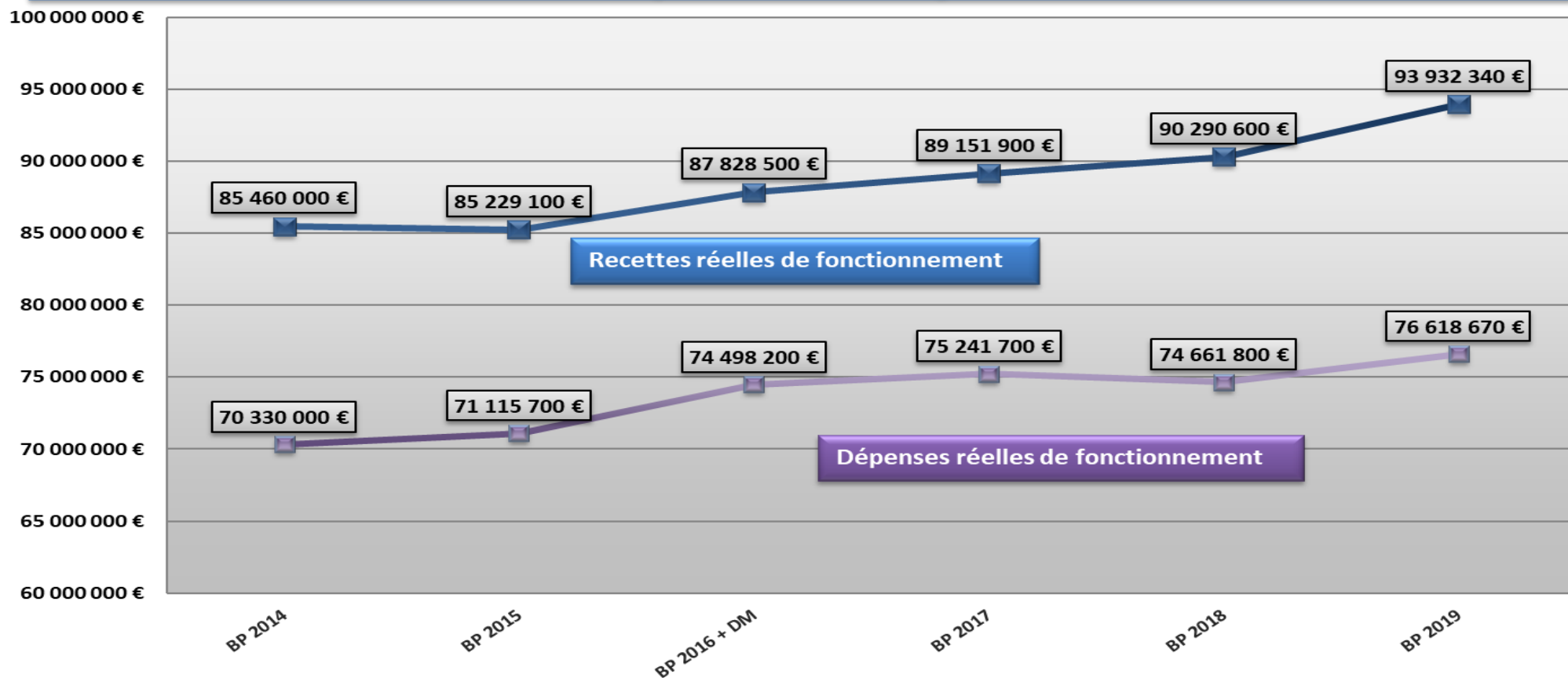
76,619 M€ de dépenses de fonctionnement prévues pour 2019

Hausse des recettes de fonctionnement grâce au dynamisme des bases fiscales



93,932 M€ de recettes de fonctionnement prévues pour 2019 soit une hausse de 4,03 % par rapport au Budget Primitif 2018

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (2014 à 2019)



Un niveau d'épargne brute qui s'améliore malgré les baisses successives de la DGF. L'accroissement des recettes fiscales, par le seul dynamisme des bases, a permis d'améliorer la capacité de financement de COLMAR AGGLOMERATION de 1,69 M€ s'élevant ainsi à 17,314 M€.

Déduction faite du faible remboursement en capital des emprunts, l'épargne nette sera de 15,41 M€ en 2019 (+ 12,2 %), montant qui permet d'autofinancer une part substantielle du programme d'investissements.

Impact fort de la baisse des dotations de l'Etat

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 prévisionnel	Variation 2018/2017		BP 2019	Variation 2019/2018	
							différence en €	en %		différence en €	en %
DGF compensation CPS	9 076 542 €	8 977 958 €	8 782 018 €	8 788 263 €	8 544 060 €	8 365 645 €	- 178 415 €	-2,09%	8 200 000 €	- 165 645 €	-1,98%
DGF intercommunalité	4 392 401 €	3 963 718 €	3 360 310 €	2 771 216 €	2 910 104 €	2 757 575 €	- 152 529 €	-5,24%	2 700 000 €	- 57 575 €	-2,09%
DCRTP	455 335 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	- €	0,00%	425 000 €	521 €	0,12%
DUCSTP	176 170 €	138 665 €	91 612 €	78 906 €	- €	- €	- €		- €	- €	
TOTAL	14 100 448 €	13 504 820 €	12 658 419 €	12 062 864 €	11 878 643 €	11 547 699 €	- 330 944 €	-2,79%	11 325 000 €	- 222 699 €	-1,93%

→ Diminution de 0,223 M€ des dotations de l'Etat ;

→ 2,8 M € de pertes de dotations entre 2013 et 2019.

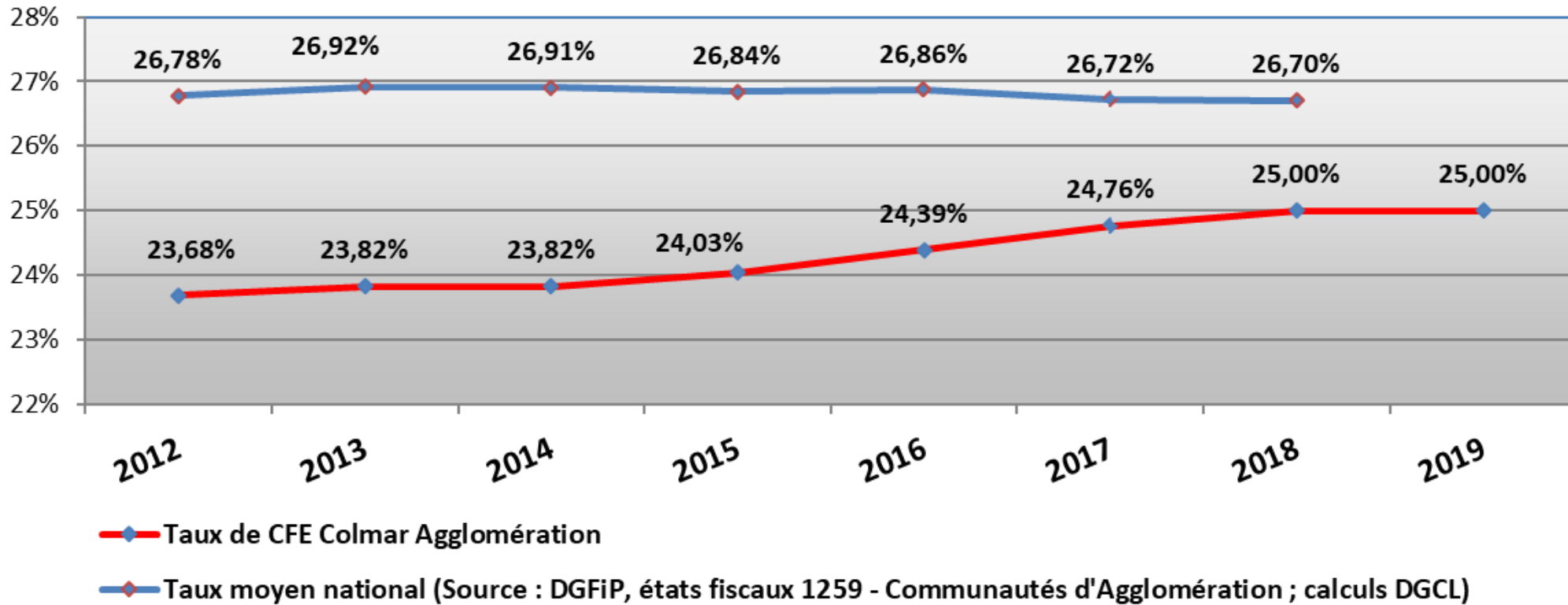
Une politique fiscale modérée et attractive qui permet de soutenir le dynamisme économique des entreprises et la consommation des ménages sur le territoire de
COLMAR AGGLOMERATION

- maintien du taux de **CFE à 25 %** pour 2019 (inférieur de 1,70 point au taux moyen 2018 des agglomérations) soit une économie de **0,91 M€** pour les entreprises du périmètre communautaire ;
- maintien du taux de **versement transport à 0,65 %** (inférieur de 0,31 point au taux moyen) soit une économie de **3,42 M€** pour les entreprises ;
- maintien du taux de **taxe d'habitation à 8,27 %** (inférieur de 1,26 point au taux moyen) soit une économie de **1,68 M€** pour les ménages ;
- maintien du taux de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 7,30 %** (inférieur de 2,54 points au taux moyen) soit une économie de **3,31 M €** pour les contribuables (dont 0,931 M€ pour les entreprises) ;
- maintien du taux de **taxe foncière sur les propriétés bâties à 0,70 %** (inférieur de 1,63 point au taux moyen) soit une économie de **2,32 M€** pour les contribuables (dont 0,912 M€ pour les entreprises).

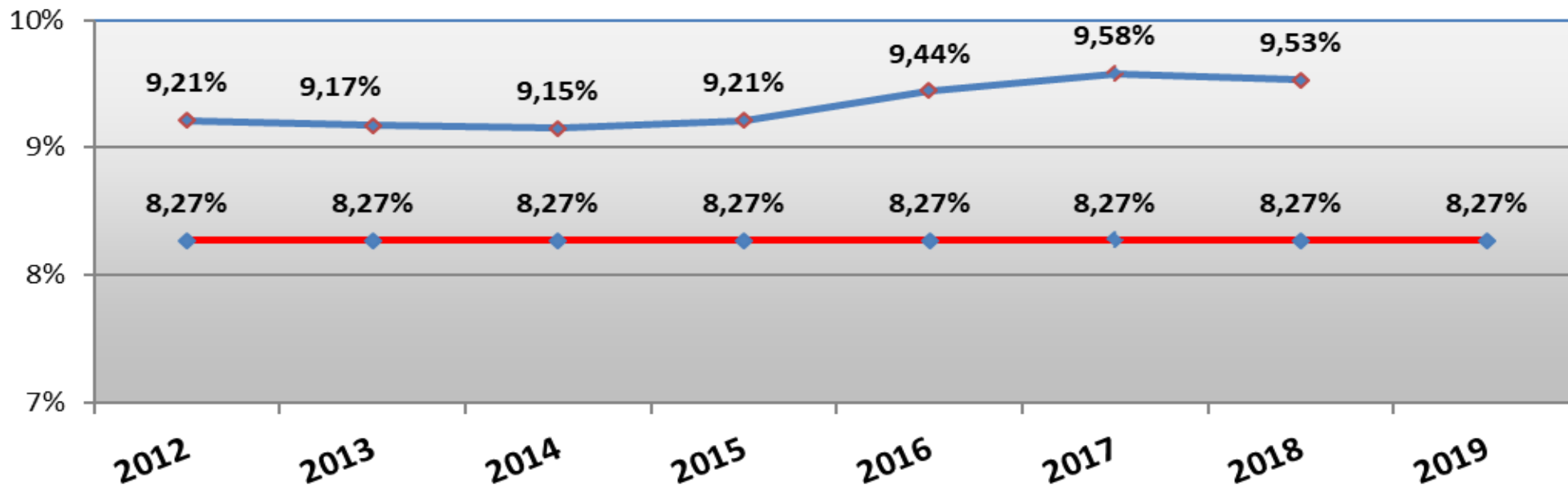
ECONOMIE GLOBALE : 11,64 M€

(dont + de 6,1 M€ pour les entreprises)

Evolution du taux de CFE



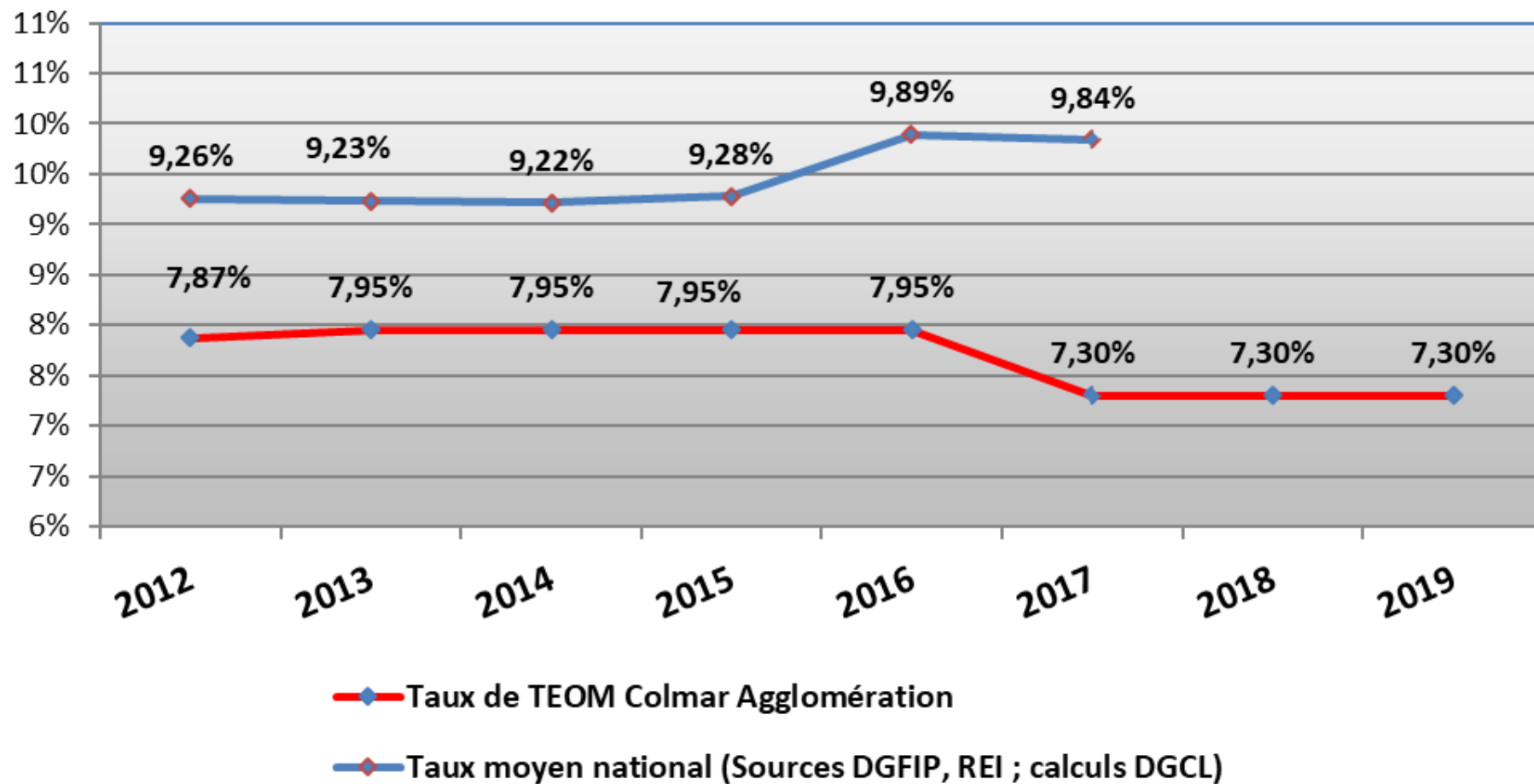
Evolution du taux de TH



—◆— Taux de TH Colmar Agglomération

—◆— Taux moyen national (Source : DGFIP, états fiscaux 1259 - Communautés d'Agglomération ; calculs DGCL)

Evolution du taux de TEOM

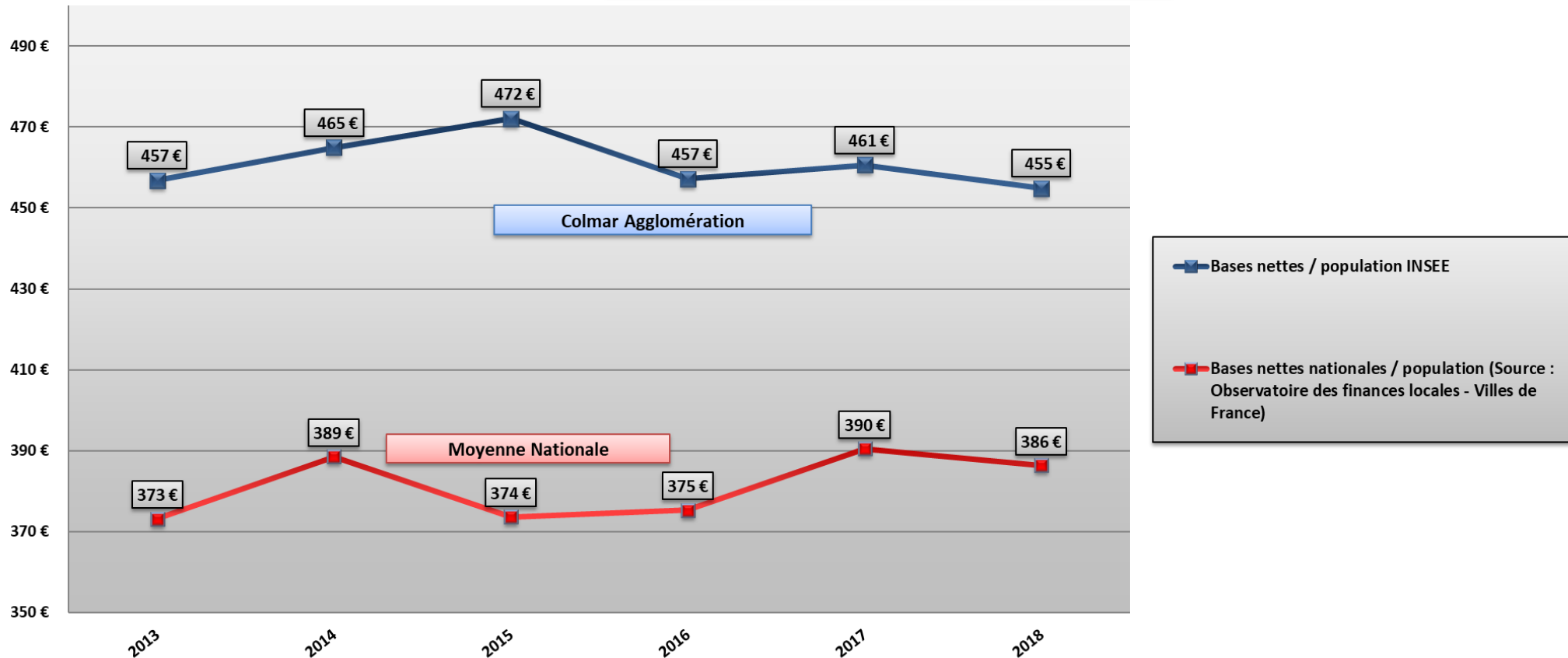


Malgré le gel des taux, COLMAR AGGLOMERATION affiche une nouvelle hausse des produits fiscaux grâce à la dynamique des bases fiscales

PRODUITS FISCAUX	Produits 2015	Produits 2016	Produits 2017	Produits 2018 attendus	Prévisions 2019	variation 2019/2018 en %	variation 2019/2018 en VA
Produit TH	9 771 241 €	10 627 087 €	10 756 206 €	11 008 362 €	11 020 000 €	0,11%	11 638 €
TH années antérieures	39 067 €	30 649 €	35 970 €	13 566 €		-	13 566 €
Produit FB			988 937 €	996 703 €	1 010 000 €	1,33%	13 297 €
TFB années antérieures				6 283 €		-	6 283 €
Produit FNB	43 936 €	48 568 €	48 741 €	48 954 €	49 000 €	0,09%	46 €
Produit TAFNB	136 918 €	140 170 €	144 467 €	137 313 €	140 000 €	1,96%	2 687 €
Produit CFE	11 911 344 €	12 725 660 €	13 019 078 €	13 462 229 €	13 685 000 €	1,65%	222 771 €
CFE années antérieures	207 460 €	447 968 €	61 754 €	120 975 €		-	120 975 €
CVAE	7 821 685 €	7 415 964 €	7 807 000 €	7 933 232 €	8 950 000 €	12,82%	1 016 768 €
IFER	749 905 €	773 241 €	815 384 €	788 909 €	800 000 €	1,41%	11 091 €
TASCOM	1 948 185 €	2 017 996 €	1 979 108 €	2 013 594 €	2 000 000 €	-0,68%	- 13 594 €
Taxe GEMAPI				185 449 €	187 304 €	1,00%	1 855 €
TEOM	9 211 656 €	9 999 985 €	9 292 325 €	9 522 040 €	9 650 000 €	1,34%	127 960 €
Versement Transport	6 679 307 €	6 842 088 €	7 188 875 €	7 200 000 €	7 356 500 €	2,17%	156 500 €
Allocation TH - FB - FNB	441 200 €	358 102 €	548 145 €	585 391 €	584 200 €	-0,20%	- 1 191 €
DUCSTP	91 612 €	78 906 €	24 558 €	- €	- €		- €
RCE + ZRU	7 575 €	10 619 €	3 367 €	8 475 €	8 000 €	-5,60%	- 475 €
FNGIR	807 289 €	529 924 €	529 924 €	529 355 €	529 500 €	0,03%	145 €
Produits fiscaux totaux	49 868 380 €	52 046 927 €	53 243 838 €	54 560 830 €	55 969 504 €	2,58%	1 408 674 €

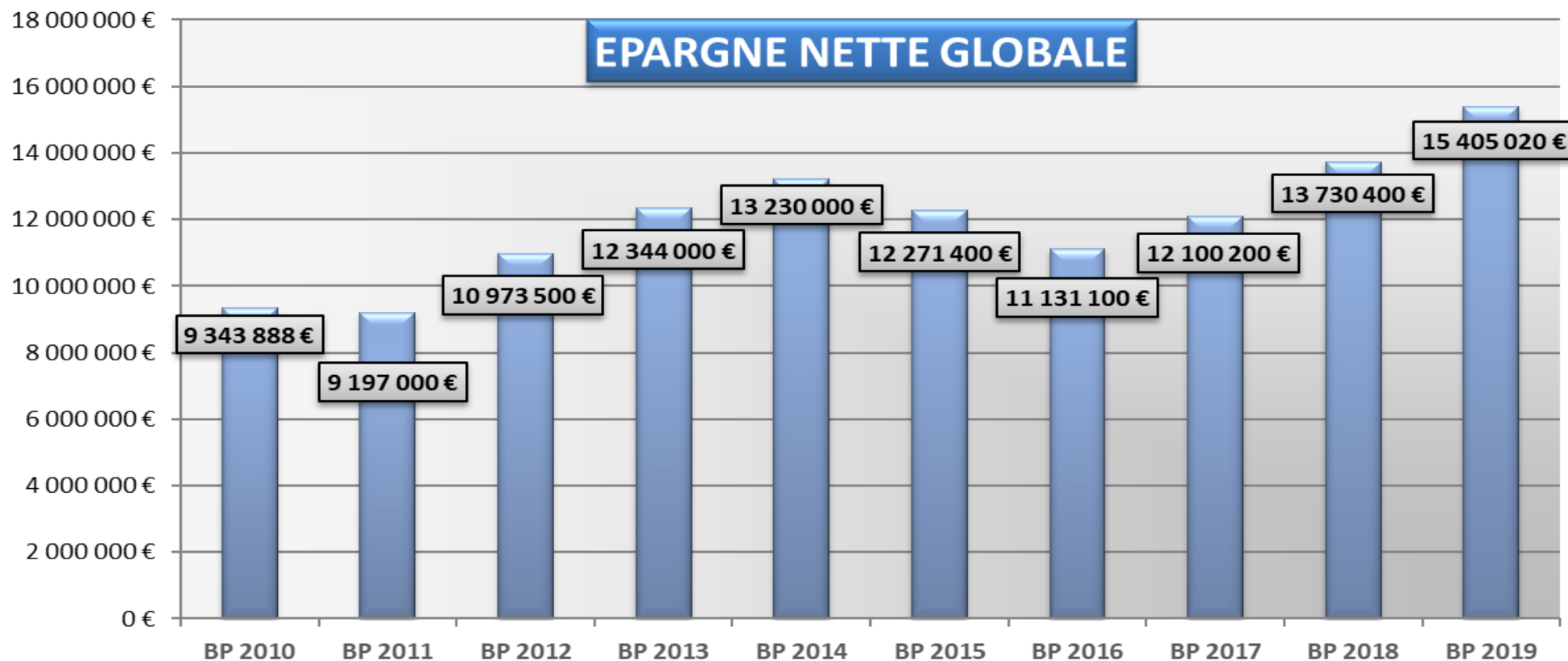
Dynamisme économique des entreprises sur le territoire de COLMAR AGGLOMERATION

Evolution Bases CFE par habitant de 2013 à 2018
(hors coefficient de revalorisation des valeurs locatives)



les bases nettes de CFE par habitant sont nettement supérieures à la moyenne nationale des Communautés d'Agglomération.

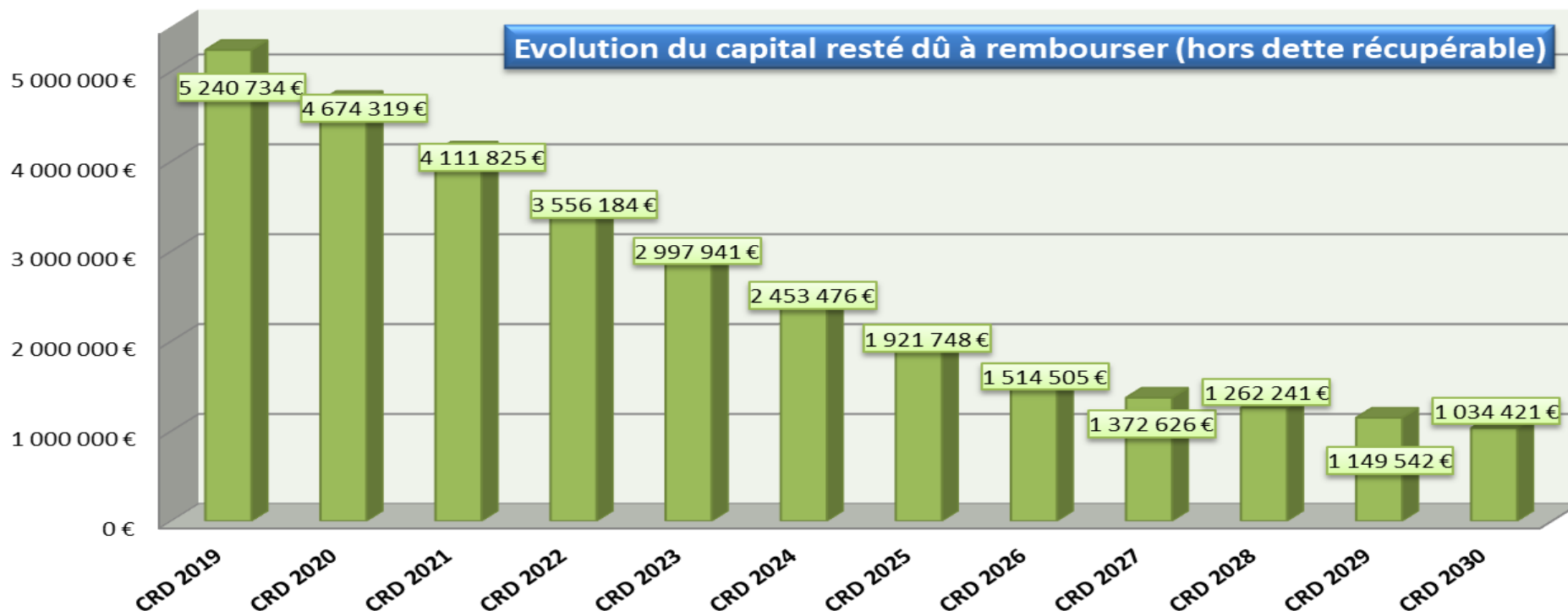
Un niveau d'épargne qui s'améliore malgré les baisses successives de la DGF



Le niveau d'épargne de 15,405 M€ (+ 12,20 %) permet d'autofinancer une part très importante du programme d'investissements.

C'est un niveau d'épargne jamais atteint au budget primitif depuis la création de COLMAR AGGLOMERATION

Un niveau d'endettement faible



→ 5,241 M€ de capital à rembourser au 01/01/2019 au taux moyen de 2,01 % ;

→ Encours de dette par habitant :

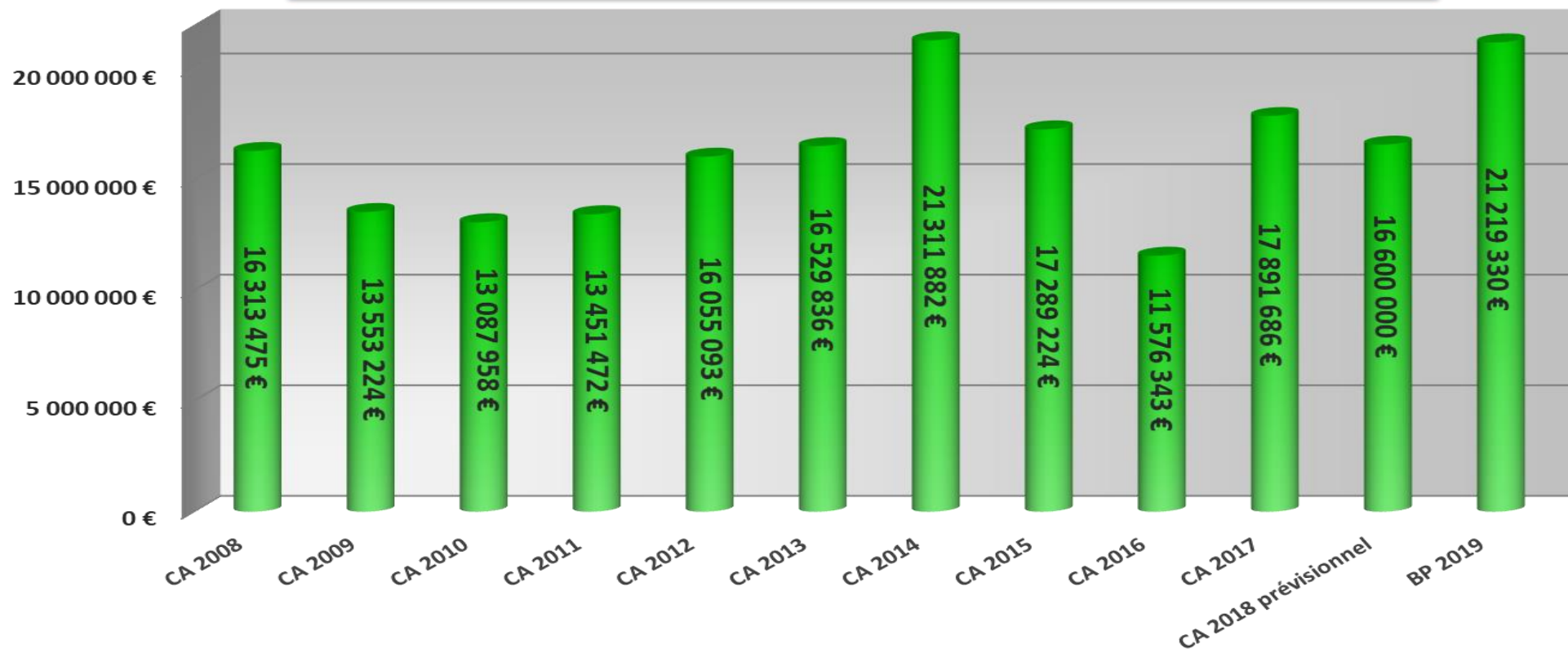
- 16 €/hab (budget principal uniquement)
- 45 €/hab (tous budgets confondus)

MOYENNE NATIONALE : 446 €/hab

Un programme d'investissements soutenu

Réalisation des investissements depuis 2008 hors dette et ZA

(source CA 2008 à 2017, CA prévisionnel 2018, BP 2019)

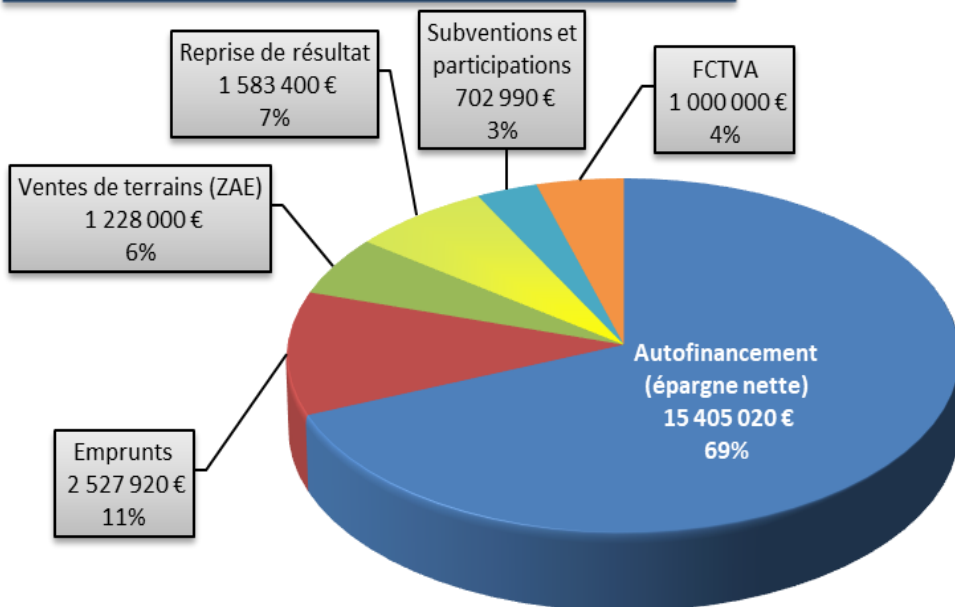


Colmar Agglomération maintient un effort d'équipements croissant par rapport à ses réalisations depuis 15 ans. Il s'élève à 22,45 M€ pour 2019, dont 21,22 M€ pour le budget principal et les quatre budgets annexes, et 1,23M € pour les ZA.

Ces investissements viendront s'ajouter aux 210 millions d'€ déjà réalisés par COLMAR AGGLOMERATION durant ses 15 années d'existence.

Un programme d'investissements autofinancé

Financement de la section d'investissement BP 2019



Le programme d'investissements reste autofinancé à près de 94 % grâce à :

- sa bonne épargne nette (15,405 M€) ;
- au remboursement de la TVA (1 M€) ;
- à une reprise anticipée du résultat du budget annexe des déchets (1,583 M €) ;
- au produit de la vente de terrains en zones d'activités (1,228 M €) ;
- aux subventions obtenues des partenaires financeurs (0,703 M €).

Ainsi, le recours à l'emprunt s'élève à 2,528 M€ d'où un taux de financement de 11%

TAUX MOYEN NATIONAL : 27 %

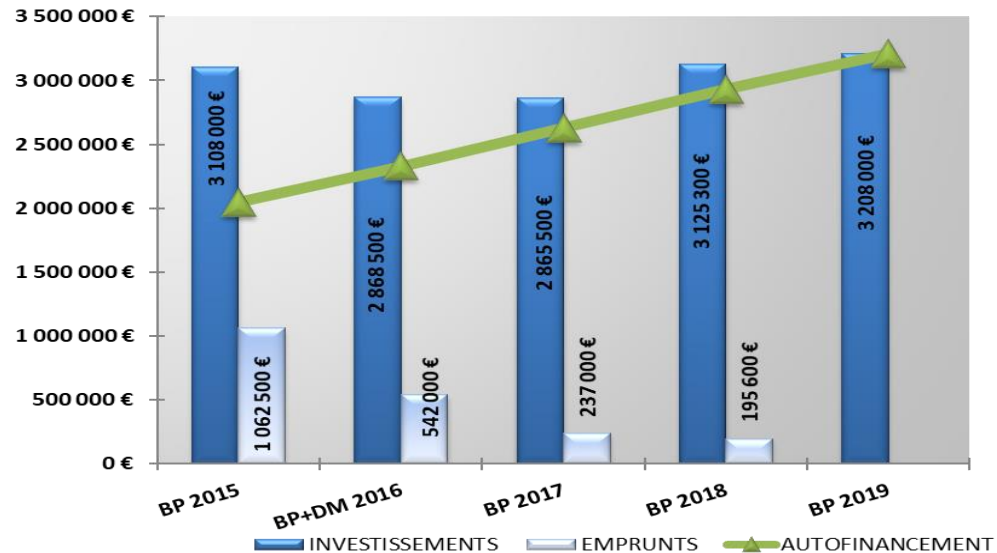
(source : observatoire des finances et de la fiscalité Villes de France – synthèse générale 2018)

Les principaux investissements pour 2019...

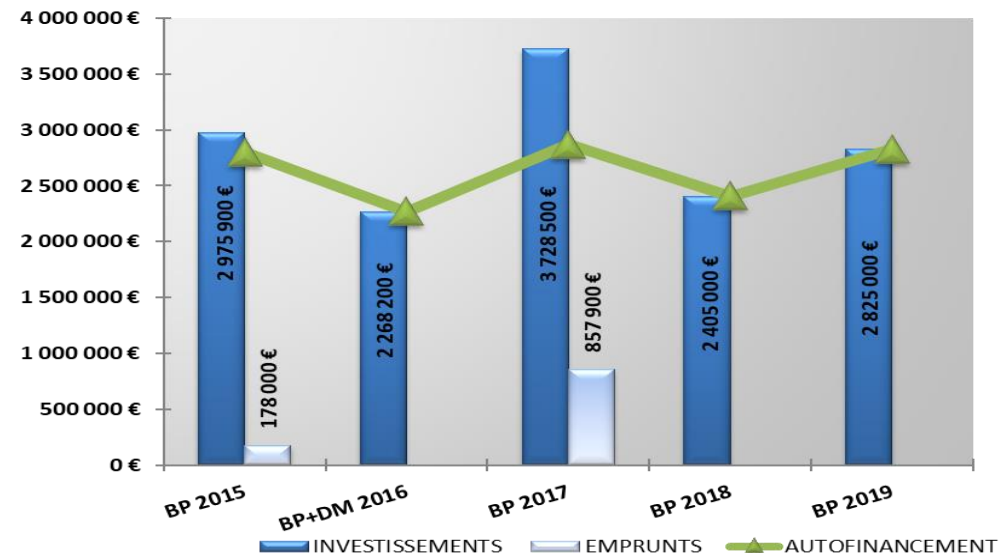
- ✓ Soutien aux projets d'équipements des communes membres (fonds de concours au titre de la fin du programme 2017-2019) – enveloppe globale année 2019 : 2,09 M€ ;
- ✓ Programme d'eaux pluviales pour 1,43 M€, programme d'eau potable pour 3,21 M€ et programme de travaux en assainissement de 2,83 M€ soit un programme total 2019 d'infrastructure de 7,47 M€ ;
- ✓ Acquisition de terrains à vocation économique pour 0,7 M€ ;
- ✓ 0,3 M€ pour le soutien aux travaux d'économie d'énergie pour l'ensemble des habitants de Colmar Agglomération ;
- ✓ Programme d'investissements de la gestion des déchets pour 3,05 M€ dont 1,11 M€ pour la fin des travaux de construction de la nouvelle déchetterie Europe, 0,65 M€ pour l'acquisition et l'enfouissement des conteneurs, 0,33 M€ pour le remplacement d'un camion benne de ramassage des déchets et 0,3 M€ pour l'acquisition d'un camion grue ;
- ✓ Programme d'investissements du budget des transports urbains pour 1,05 M€ dont 0,7 M€ pour l'acquisition de deux bus, 0,1 M€ pour des études sur la refonte du réseau de transport urbain et sur la modernisation de la billetterie, 0,17 M€ pour le remplacement de matériels techniques divers et 0,08 M€ pour la mise en accessibilité des quais de bus (dernière tranche).

L'autofinancement des budgets annexes

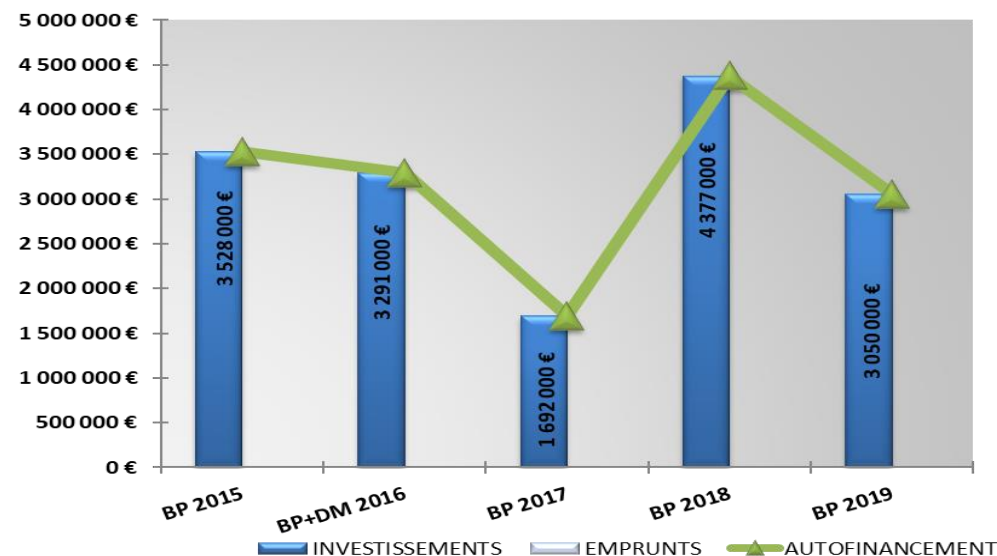
Budget Eau : Evolution de l'autofinancement



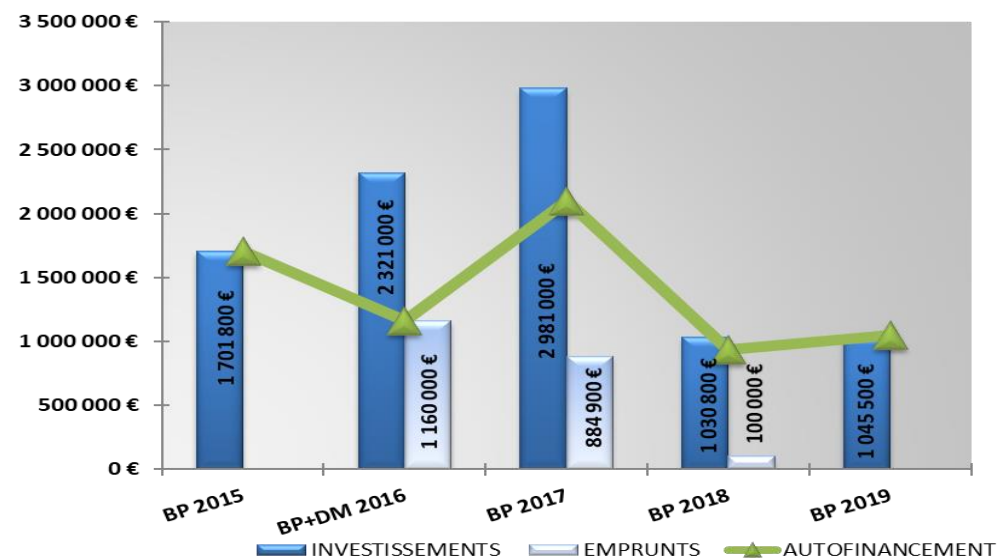
Budget Assainissement : Evolution de l'autofinancement



Budget Gestion des déchets : Evolution de l'autofinancement



Budget Transports : Evolution de l'autofinancement



MERCI POUR VOTRE ATTENTION